

Le Vietnam va mieux gérer la pêche du thon

Afin de bien protéger les ressources et de développer à long terme l'exploitation du thon au Vietnam, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a promulgué un plan de gestion de la pêche de cette espèce.

Pour la période 2015-2020, des institutions et une réglementation relative à la gestion de l'exploitation du thon seront élaborées conformément à la Loi sur les produits aquatiques et aux traités internationaux auxquels le Vietnam est partie.

Le système de surveillance des navires par satellites (VMS) des zones maritimes vietnamiennes sera installé et mis en service.

Des études des réserves de thon seront mises en œuvre chaque année pour estimer la population et les capacités d'exploitation de ce poisson.

Par ailleurs, un organisme consultatif sur la gestion de la pêche du thon sera bientôt créé.

Pour la période 2020-2030, l'exploitation du thon dans les zones économiques littorales exclusives du Vietnam sera sous surveillance stricte.

Les réserves de thon seront maintenues au seuil de durabilité sur la base de la disponibilité de meilleures données scientifiques, biologiques, environnementales et socioéconomiques.

Le thon et ses produits recevront l'éco-label du Conseil pour la bonne gestion des mers (MSC).

Des mesures à prendre

Pour atteindre les objectifs du plan de gestion de la pêche du thon, le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) du Vietnam prendra, de 2015 à 2030, des mesures très concrètes.

En ce qui concerne les politiques, le MADR demandera au gouvernement de modifier et d'ajouter un certain nombre de dispositions des arrêtés relatifs à l'exploitation, à la protection et au commerce des produits aquatiques.

Il coopérera avec les ministères du Plan et de l'Investissement et des Finances pour réviser et compléter les statistiques des produits aquatiques pour améliorer la gestion de la pêche.

En matière d'administration publique, le MADR renforcera les capacités de ses institutions chargées de gérer les produits aquatiques et associera les associations à la gestion des réserves de thon.

Les volumes des produits de la pêche seront strictement contrôlés aux embarcadères afin d'éviter des activités illégales.

Le MADR coopérera avec les ministères et services concernés afin de soumettre

pour approbation au Premier ministre une politique budgétaire pour la gestion des réserves de thon.

Le MADR du Vietnam intensifiera la coopération avec la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission des pêches pour l'Asie et pour le Pacifique, et le Centre du développement de la pêche de l'Asie du Sud-Est, afin d'améliorer les capacités du réseau de gestion des réserves de thon au Vietnam.

Source : <http://lecourrier.vn/le-vietnam-va-mieux-gerer-la-peche-du-thon/184961.html>